

**UNIVERSITE LE HAVRE NORMANDIE
SERVICE DE LA SCOLARITE CENTRALE**

**VOUS ETES UN ETUDIANT(E) DEJA INSCRIT(E) AU TITRE DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE
2022/2023**

Vous souhaitez changer de filière, redoubler, intégrer le niveau supérieur

Vous devez IMPERATIVEMENT procéder à une ré – inscription

Vous devez fournir **OBLIGATOIREMENT** :

- Relevé de notes
- L'attestation de la C.V.E.C (sauf en cas de dispense justifiée par un document officiel)
- Si vous êtes boursier, la notification de bourse 2023/2024. Si vous ne la possédez pas, vous devrez vous acquitter des frais d'inscription qui vous seront remboursés ultérieurement sur présentation de la notification définitive et d'un RIB à votre nom
- Attestation Journée d'appel si non fournie à la première inscription

Service National :

Entre 16 et 18 ans : l'attestation de recensement

Entre 18 et 25 ans : la JDC (**obligatoirement effectuée pour la fin de votre cycle de licence ou master à l'ULHN afin d'obtenir votre diplôme**).

Pensez donc à effectuer votre journée d'appel le plus tôt possible et nous fournir très rapidement ce document pour mise à jour de votre dossier administratif.